



camping LE KERMADEC**

Route de Damgan 56190 AMBON

Tel/Fax : 02.97.41.15.90

Mail : campingkermadec@wanadoo.fr

N° SIRET : 38260147400010

CONTRAT DE RÉSERVATION MOBILE-HOME 2022 (à retourner)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : mail :

PARTICIPANTS AU SÉJOUR (y compris le titulaire de la réservation)

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Immatriculation du véhicule / marque / couleur :

SÉJOUR	Du	Au
--------	----	----

CHOIX DE VOTRE HÉBERGEMENT entourez votre choix (*photos non contractuels)

La capacité d'accueil de la location doit être rigoureusement respectée

Tout nos mobil homes ont plus de 10 ans

Mobile-home 4 pers. *

mobile-home 4/6 pers. *

3chambres 6 pers.*



Animal : oui non

Nombres : (Carnet de vaccination à présenter)

1^{er} et 2^{ème} catégories sont interdits La location se fait par période hebdomadaire sur les mois de juillet et août du samedi 15h au samedi 10h. En hors saison les horaires sont à convenir avec les responsable du camping.

Montant total de la location.....€(Hors taxe de séjour)

dont TVA 10 %€

Acompte à verser de 25% de la location :€

Le solde de€ sera à régler à l'arrivé

TAXE DE SÉJOUR : (.....adultes x 0,20€) x nuitées = **Total du séjour**.....
.....enfants xnuitées

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'HÉBERGEMENT

1. Réservation

La réservation devient ferme à réception de l'acompte de 25% du prix du séjour.

2. Règlement du solde

Le client s'engage à verser au camping **le solde de sa facture à son arrivée.**

3. Arrivée/Départ

ARRIVÉE : à partir de 15h

DÉPART : entre 8h et 10h le matin au plus tard

4. Prestations et obligations

Nos prix comprennent la fourniture du courant électrique, eau , gaz, la vaisselle, barbecue, les alèses, le salon de jardin, les oreillers et couettes. **Les draps, les taies d'oreillers ne sont pas fournies.**

Les barbecues électriques sont interdits.

Une caution de **260 €** est demandée à l'arrivée. Elle n'est pas encaissée. Et reversée le jour du départ après état des lieux, si rien ne la justifie. Un état des lieux est effectué à l'arrivée et au départ. La location devra être laissée en parfait état de propreté.

5. Nombre d'occupant

Chaque location est louée pour un nombre déterminé de personnes, seules autorisées à loger durant la totalité du séjour. Toutes personnes supplémentaires non prévues au présent contrat se présentant à l'arrivée, sera systématiquement refusées.

Les éventuels visiteurs à la journée, devront être inscrits dès leur arrivée et ne seront admis que jusqu'à 22h. Leur véhicule devra obligatoirement être garé au parking dès leur arrivés. Une redevance est demandée pour chaque visiteur (tarifs à l'accueil).

6. Annulation

En cas d'annulation au-delà du 1er mai, les acomptes ne seront pas remboursés. Avant cette date, ils le seront après prélèvement de 31 € au titre des frais de gestion.

7. Animaux Les animaux doivent être tenus en laisse, et rester sur leur emplacement. Le carnet de vaccination doit être à jour. Les chiens de 1^{er} et 2^{ème} catégories (d'attaque et de défense) sont interdits sur le camping.

8. Retour du contrat signé pour le dernier délai (sans retour du contrat la location est annulée).

Règlement à établir à l'ordre du camping Le Kermadec - Ambon.

Dès réception nous vous retournerons une copie de cet exemplaire visé par nous, que vous conserverez.

Le locataire

Le loueur

Lu et approuvé signature

LE KERMADEC

